

Communiqué de presse

Consultation citoyenne : Soyez acteur de la sécurité routière

14 septembre 2020

L'Agence wallonne pour la Sécurité routière et la Ministre en charge de la Sécurité routière en Wallonie, Valérie De Bue, lancent une grande consultation citoyenne sur la sécurité routière.

Le 1^{er} décembre 2020 se tiendront les Etats Généraux de la sécurité routière, initiés par la Ministre, Valérie De Bue. Ce rendez-vous est le point d'orgue des travaux réalisés par les experts de la sécurité routière en Wallonie.

En marge de cette date, la Ministre et l'AWSR invitent les Wallons à être acteurs de ces Etats Généraux et de la sécurité routière.

Du 14 septembre au 2 octobre 2020, chaque citoyen aura la possibilité de partager son avis sur des thématiques de la sécurité routière au travers d'un grand questionnaire. C'est la toute première fois qu'un ministre du Gouvernement de Wallonie en charge de la sécurité routière initie une telle consultation citoyenne.

« La sécurité routière est l'affaire de tous. Chacun a un rôle à jouer pour que le partage de la route puisse s'effectuer en toute sécurité. Avec cette consultation, tous les types d'usagers pourront s'exprimer, partager leur expérience et proposer des solutions pour améliorer leur propre sécurité et celle des autres », précise Valérie De Bue.

Pour ce faire, les Wallons et Wallonnes sont invités au travers d'une trentaine de questions à partager leur sentiment en matière de sécurité routière et de mobilité. Ce questionnaire est disponible sur le site de l'AWSR

(lien : www.awsr.be/consultation-citoyenne)

Dans le même temps, l'AWSR mobilise ses équipes pour rencontrer des citoyens, entendre leurs avis et recommandations, et ce, dans une douzaine de villes wallonnes comme Liège, Tournai, Mons, Nivelles, Arlon, etc.

« Le comportement de chacun joue un rôle clé dans la sécurité routière. C'est en allant au plus proche de l'utilisateur de la route que l'AWSR pourra mieux cerner sa sensibilité à l'enjeu de sécurité routière, et surtout, recueillir ses avis et propositions pour un partage de la route plus sûr en Wallonie », précise Françoise Guillaume, Administratrice déléguée de l'AWSR.



Sur base des réponses citoyennes obtenues, un groupe d'expert de la sécurité routière émettra une série de recommandations. Celles-ci seront ensuite présentées à la Ministre qui pourra adéquatement s'en inspirer pour établir un plan d'actions.

Ensemble, soyons acteurs de la sécurité routière pour préserver la vie de tous.

Contact Presse :

Ministre de la sécurité routière

Jean-Philippe LOMBARDI 0479/86.05.95 – jean-philippe.lombardi@gov.wallonie.be

AWSR

Michael SCHOLZE 0483/764.416 – 081/821.329 - michael.scholze@awsr.be